






## Comment adhérer à la prestation audit de paie

-  Prise de contact
-  Délibération de recours à la mission et adhésion au service sans engagement
-  Convention de partenariat entre la collectivité et le CDG
-  Prise de rendez-vous pour cadrage du périmètre d'intervention et devis (en journée, demi-journée et heures d'intervention)
-  Envoi des documents nécessaires à l'audit



Nos experts analysent ensuite minutieusement les bulletins de salaire afin de vérifier leur conformité aux réglementations en vigueur.

Retrouvez toutes les informations, documents et conditions tarifaires sur notre site internet

## Vos contacts



Contactez le service

 05 56 11 14 18

 [paies@cdg33.fr](mailto:paies@cdg33.fr)



LE CDG33, c'est aussi :

- Une prestation paies
- Une prestation chômage
- Une expertise statutaire
- Un service carrières et instances statutaires



[www.cdg33.fr](http://www.cdg33.fr)



LinkedIn



Centre de Gestion de la Fonction Publique  
Territoriale de la Gironde  
HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019  
33049 Bordeaux cedex  
05 56 11 94 30 / [cdg33@cdg33.fr](mailto:cdg33@cdg33.fr) / [www.cdg33.fr](http://www.cdg33.fr)



33  
CENTRE DE GESTION



## Prestation Audit de Paie

Optimisez la gestion de votre  
masse salariale et sécurisez vos  
paies !

## Pourquoi réaliser un audit de paie ?



S'assurer du respect des réglementations statutaires sociales et fiscales (fiabilisation des paies et des cotisations)



Réduire les risques de redressement URSSAF et les observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)



Valoriser auprès des usagers / habitants une gestion optimale du budget RH de la collectivité (Dispositif d'exonération de charges sociales)



Identifier les erreurs et risques financiers



Optimiser les charges sociales



Diminuer le risque de contentieux



## Comment se déroule l'intervention ?

### 1 Prise de contact / Définition du besoin

Echanges sur les difficultés et problématiques rencontrées

Envoi des documents relatifs à l'adhésion (signature d'une convention-cadre)

### 2 Réunion de cadrage avec la collectivité

Transmission de la fiche de diagnostic par la collectivité

Analyse du besoin par le CDG : Détermination du périmètre de l'audit

Proposition de prestation chiffrée adressée à la collectivité pour validation

### 3 Réalisation de l'audit après validation de l'offre

Vérification de la conformité réglementaire (fiscale et sociale)

Analyse des pratiques de la collectivité

### 4 Restitution et recommandations

Transmission du rapport d'audit détaillé

Identification des points de non-conformité

Préconisations et recommandations

Facturation

## Sur quoi peut porter l'audit ?

L'audit peut porter sur :

L'ensemble des paies

Un échantillonnage

Un profil particulier d'agent ou d'élus

Un bulletin en particulier (par exemple dans le cadre d'une régularisation)



En faisant appel à nos services, vous bénéficiez d'un rapport détaillé sur les points d'amélioration à mettre en place, ainsi que des recommandations sur les bonnes pratiques à adopter.



En choisissant notre service, vous gagnez en sérénité et efficacité.



Notre objectif est de vous accompagner dans une gestion optimale de vos paies, tout en vous libérant des contraintes administratives.